

Présentation de la 1ère plateforme web régionale collaborative
le 22 octobre 2014 de 9h à 12h à l'Espace Régional du Raizet

Concept innovant !



Mémoires de Guadeloupe



*Transmettez et préservez la mémoire de vos ancêtres
et chers disparus grâce à la plateforme internet*

www.memoires-de-guadeloupe.com



Crédit photos : Ville de Morne à l'Eau

SOMMAIRE

Le mot du Gérant du Groupe Elabor Caraïbes.....	03
Présentation de Mémoires de Guadeloupe.....	04-11
Le programme.....	13

Le GROUPE ELABOR CARAIBES lance en Guadeloupe la 1ère plateforme web régionale collaborative de gestion des cimetières, intitulée :



A cet occasion, une inauguration aura lieu le :

Mercredi 22 octobre 2014 à l'Espace Régional du Raizet de 9 h à 12h

Tous les présidents, maires de collectivités de Guadeloupe ainsi que les directeurs des services concernés sont chaleureusement invités à prendre part à la présentation de ce nouvel outil de gestion des cimetières, associé aux enjeux qui en découlent. Lors de cette présentation, ils pourront apprécier les différentes fonctionnalités et notamment l'impact qu'apportera l'espace de communication dédié aux administrés.

Au travers de cette plateforme collaborative, le GROUPE ELABOR CARAIBES a affiché sa triple volonté :

- répondre aux préoccupations des maires sur la gestion des cimetières dont ils ont la pleine responsabilité,
- intégrer les professionnels du funéraire, leurs implications et obligations,
- permettre aux administrés de retrouver leurs défunts, de transmettre et de préserver leurs souvenirs.

Grâce à « MEMOIRES DE GUADELOUPE », une interaction est désormais possible entre la gestion maîtrisée des sépultures, des défunts, la traçabilité des opérations funéraires, la valorisation du patrimoine et l'inscription à la mémoire collective de nos êtres chers disparus.

À l'ère du numérique, la plateforme web collaborative « MEMOIRES DE GUADELOUPE » constitue en outre un outil multimédia contribuant à recréer un lien social au sein de la population guadeloupéenne, qui ne manquera pas de s'approprier et de partager ce lien avec sa jeunesse demanderesse de repères !

En effet, la plateforme web devra mettre en lumière des femmes et des hommes, citoyens et parfois figures emblématiques de notre Guadeloupe. Qu'ils aient oeuvré dans le milieu associatif, sportif, culturel ou politique, une poignée de citoyens a ouvert la voie, a donné l'exemple de l'engagement, de la réussite et de l'abnégation.

Grâce à « Mémoires de Guadeloupe », les Collectivités territoriales ainsi que les administrés contribueront à laisser un bel héritage à notre jeunesse !

Au fil du temps, « Mémoires de Guadeloupe » deviendra à coup sûr la plus grande encyclopédie de l'histoire et de la culture antillaise au travers de générations passées et futures !

Vous l'aurez compris, c'est désormais à chacun des Maires, responsables politiques de Guadeloupe d'en prendre la pleine mesure et de l'intégrer dans leur service non pas comme s'il s'agissait d'un simple progiciel administratif de plus, mais d'un outil contribuant à la valorisation du patrimoine et à la promotion culturelle.

Jean-Marc D'ALEXIS,
Le Directeur Général du GROUPE ELABOR CARAIBES



plateforme web collaborative Code général des collectivités territoriales
 Aménagement *opérateurs funéraires* professionnels du funéraire recherche de défunts
 Patrimoine historique **Code pénal** acte de concession
 cimetière concession funéraire mémoire collective géocalisation des tombes
 Loi sur la liberté des funérailles Informatique *inhumation* gestion informatisée des cimetières



PRESENTATION DU GROUPE ELABOR CARAIBES

Depuis plus de dix ans, le cabinet GROUPE ELABOR CARAIBES (G.E.C.) intervient auprès des collectivités guadeloupéennes pour réhabiliter et mieux gérer les cimetières de la région.

Un certain nombre de communes ont engagé une refonte de leurs outils de gestion, un inventaire de leurs lieux d'inhumation, une réhabilitation voire une extension des espaces dédiés ainsi qu'une remise aux normes des règlements de cimetière et des relations administratives et juridiques avec les familles et les professionnels du funéraire.

Aujourd'hui, alors que cet effort est en cours mais qu'il reste à initier dans la majorité des collectivités guadeloupéennes, nous pouvons faire un point d'étape en affirmant que :

- les craintes sur les états administratifs, juridiques et matériels des cimetières étaient fondées,
- les collectivités sont volontaristes dans la réhabilitation et la réorganisation de leurs sites,
- elles ont toutes pris conscience de leur patrimoine funéraire et veulent le sauvegarder,
- la population accueille favorablement le travail des municipalités dans ce domaine sensible.

Pour autant, il reste des voies d'amélioration fortes à explorer :

- parvenir à une exhaustivité des cimetières guadeloupéens concernés par ces améliorations (une certaine « égalité des chances » du défunt guadeloupéen d'un site à un autre)
- une interactivité et une information à destination des familles résidant hors de l'île à créer
- une rationalisation des coûts et des services en mutualisant des actions pluri-communales

Les cimetières sont une mine d'informations inexploitées :

- les gestionnaires en ont rarement l'inventaire exhaustif et manquent de notions juridico-pratiques ;
- les familles y sont très attachées mais ne communiquent pas du tout avec les gestionnaires ;
- les professionnels du funéraire sont souvent entre les deux et peinent à valoriser leur métier ;
- Permettre à tous ces intervenants de s'informer, échanger, se comprendre, se mettre en contact,... pour une meilleure gestion et une valorisation des sites funéraires est un défi intéressant.

Avec plusieurs cimetières inventoriés et cartographiés sur la Région et la connaissance des besoins de ces différents intervenants, le Cabinet GROUPE ELABOR CARAÏBES est le plus à même de lancer un tel projet. La perspective de propulser dans le troisième millénaire et internet un domaine aussi traditionnel et chargé d'histoire que les cimetières et leur patrimoine est un défi atteignable car bien préparé et mûrement réfléchi.

Enfin, l'innovation du concept et le développement d'un modèle économique ouvert à terme sur l'ensemble de la Caraïbe est un facteur d'intérêt des plus séduisants pour pérenniser l'activité et créer de l'emploi local durable.

Il y aura toujours des cimetières et les Hommes seront toujours attachés à leur Histoire, leurs aïeux, leur patrimoine... L'amour de ses racines n'est pas une mode, c'est une des essences de la vie.



PRESENTATION DE LA PLATEFORME WEB COLLABORATIVE : MEMOIRES DE GUADELOUPE

Un service public innovant accessible à tous les publics

1. La mise à disposition de données publiques géo référencées

Un cimetière, c'est un partage !

un partage d'un espace pour des personnes qui se sont côtoyées ou pas dans l'histoire d'une commune, à des échelons et des époques différentes ; un partage des douleurs familiales mais aussi des conversations ou des monologues que l'on espère être entendu de nos chers disparus ; un partage de sépulture où le noyau familial trouve encore tout son sens même après la mort...

Alors, lorsque la froideur de la rigueur administrative rencontre la chaleur de l'affection familiale, un effort de communication est nécessaire pour que chacun s'y retrouve.

Aussi, notre projet apporte aux familles :

- un lieu de partage d'informations utile à chacun (base de données, plans,...),
- un sentiment que leur cimetière est un lieu important et pas un lieu d'oubli,
- une fenêtre d'échanges avec les gestionnaires et les professionnels du funéraire
- une mise en valeur du patrimoine funéraire et des êtres chers (espaces commémoratifs)

2. Un accueil administratif et touristique favorisé par les TIC

Les services administratifs ne sont pas toujours disponibles pour répondre aux sollicitations des familles et les administrés n'ont pas toujours la possibilité de se rendre en mairie aux horaires adaptés. L'utilisation d'internet dans cette configuration est un facilitateur pour les différentes recherches d'informations et l'engagement de démarches administratives.

Le patrimoine guadeloupéen intéresse non seulement les guadeloupéens mais aussi les touristes qui viennent par centaines de milliers chaque année arpenter notre île. La

richesse qui nous entoure mérite d'être mise en valeur pour ces visiteurs également. Et s'ils prennent rarement le temps de se faire guider par des initiés, ils passent à côté de « pépites » alors qu'ils sont demandeurs d'en connaître plus et mieux.

Un système d'information mis à disposition (internet, bornes, mobiles, audio-guides,...), pour mieux appréhender dans leur langue le patrimoine guadeloupéen, c'est leur donner la possibilité de ne pas la visiter que d'une manière superficielle et au pas de course mais leur faire découvrir sans contrainte une Guadeloupe plus authentique, plus passionnée, plus secrète,...

Pour « mieux consommer le produit Guadeloupe » (Y accorder plus de temps et de manière plus approfondi) et en avoir un souvenir plus ému (en espérant les voir y revenir pour assouvir leur soif de découverte et devenir un prescripteur autour d'eux).



3. Une ouverture vers l'accessibilité

Aller toujours plus loin vers la communication et l'évolution technologique est une bonne chose à condition de ne pas oublier des franges de population. Un service innovant doit faire réaliser un bon d'en avant sans être déconnecté de la réalité ou être élitiste. Le patrimoine appartient à tous et tous doivent y avoir accès.

Si un système exhaustif n'existe pas, notre projet se diversifie dans de nombreux supports pour y tendre, au bénéfice de tous : bornes d'informations sur site pour ceux ne disposant pas d'accès à internet ou de Smartphones connectés, audio-guides et site web adapté pour les malvoyants, documentations téléchargeables pour les sourds, plans d'accès spécifiques ou services virtuels pour les personnes à mobilité réduite, traduction multilingue pour les personnes maîtrisant mieux une autre langue, etc...

4. Un lien avec les expatriés

Les TIC sont comme un pont reliant les expatriés avec la Guadeloupe. Aussi, le projet « Mémoires de Guadeloupe » leur donnera, entre autres services, la possibilité de consulter les informations des cimetières, d'être alerté des avis de décès ou d'événements sur les sépultures de leur famille, de faire réaliser des travaux ou des fleurissements à distance, de visiter virtuellement les cimetières (et plus tard d'autres lieux du patrimoine guadeloupéen),...

5. Un facilitateur et un régulateur du marché funéraire

Le jour où une famille fait appel à un professionnel du funéraire, c'est souvent dans un moment de deuil et de faiblesse imposant une intervention rapide et où elle est démunie devant les problématiques techniques, juridiques et les froides décisions à prendre. Cela occasionne parfois un sentiment d'inachèvement voire de regret lorsqu'une mise en concurrence réelle n'a pas été faite alors qu'on le fait pour tout autre achat (par manque de temps mais aussi de compétence).

Des outils de gestion et de communication pour les collectivités

- Création d'une architecture technique adaptée à toutes les fonctions du projet et à son potentiel de développement
- Internet, intranet, extranet
- Solution métier en mode web, mobilité



1. Une plateforme de gestion intégrée et complète

Certaines communes ont déjà mis en œuvre un logiciel de gestion du cimetière, d'autres pas encore. Les éditeurs sont différents et exclusivement métropolitains. Les systèmes technologiques et les outils informatiques distincts d'une commune à une autre. Les niveaux de formation, de mise à jour, de fonctionnalités, d'accompagnement, de maintenance, etc... sont hétéroclites.

Nous proposons de créer non pas un logiciel mais une plateforme web de gestion à destination de toutes les collectivités. Sur la base d'un cahier des charges élaboré avec l'expérience de nos services informatique et juridique, toutes les spécificités liées à la gestion funéraire guadeloupéenne (et particulièrement sur la communication aux administrés et familles), absentes des logiciels du marché, seront intégrées.

La formation, la téléformation, la téléassistance, la maintenance technique, l'hébergement internet, l'entretien des bornes multimédia... se feront par un personnel dédié embauché spécifiquement à ces tâches uniquement pour les communes de Guadeloupe et depuis la Guadeloupe, pour une relation de proximité et aux horaires adaptés aux mairies de l'île.

2. Une relation avec les administrés et les familles facilitée



Recréer un lien entre collectivité gestionnaire et familles ou/et ayants droit concernés par le cimetière est un axe fort, si ce n'est principal, du projet « Mémoires de Guadeloupe ».

En effet, en ouvrant la communication d'un certain nombre d'informations sur leur cimetière via internet, chaque commune pourra faciliter les échanges avec les familles, qu'elles soient locales ou expatriées.

La récupération de coordonnées à jour et la manifestation d'intérêt de personnes pour des concessions pour lesquelles il était jusqu'à présent difficile de trouver un ayant droit seront plus aisées, la remontée d'informations sur des sépultures mutualisée (erreurs ou compléments sur des défunts, liste d'inhumés à compléter,...) et plus pratique par des formulaires d'information en ligne, l'alerte de personnes intéressées automatisée (ex. avis de décès par newsletter mail pratique pour les expatriés), etc... Accéder à l'information pour ouvrir à la communication et à l'échange permettra de compléter les données des gestionnaires sur leur(s) cimetière(s) grâce au concours des familles et de réduire les cas, parfois tragiques dans ce domaine si sensible. Des situations qui sont provoquées par la méconnaissance ou le délai de réaction (ex. un expatrié qui ne viendrait pas au cimetière physiquement pourra être informé que la sépulture de ses aïeux fait l'objet d'une procédure de reprise de concessions en état d'abandon s'il s'est inscrit un jour comme concerné par la sépulture sur le site internet ou en mairie avec ses coordonnées à jour, ou en consultant le site dans les trois ans et demi de procédure, et pourra ainsi réagir dans les temps).

3. Des échanges entre collectivités

Les collectivités sont souvent livrées à elles-mêmes dans ce domaine si particulier et très sensible et, hormis celles qui ont un contrat d'accompagnement technique ou juridique avec un cabinet spécialisé, chaque décision est prise avec la crainte d'irrégularités ou d'imprécisions dans un monde où les relations avec les familles et

professionnels se judiciarisent de plus en plus. Pour cela, il serait également utile de faire profiter chaque gestionnaire de cimetière du même niveau d'information et de mutualiser les ressources, les services, les conseils, les échanges d'expériences,...

Un extranet (réseau internet spécialisé et uniquement accessible aux gestionnaires de cimetières) pourra faciliter la création d'une communauté thématique et des échanges fructueux.

La législation des cimetières fait intervenir plusieurs codes, avec une partie réglementaire fournie, des décrets d'applications parfois complexes à mettre en œuvre, une jurisprudence hétéroclite et pas toujours adaptable aux cas rencontrés localement,... ce qui rend difficile la compréhension et l'appropriation de ce Droit pour les non spécialistes. Avoir une ressource fiable et complète (autant que possible) de ces éléments, les liens officiels en rapport, et parfois des décryptages (presse spécialisée, experts,...) ou des explications pratiques, est un service important et un gain de temps et de compétence pour les gestionnaires de cimetières. L'extranet pourra réunir l'ensemble des informations juridiques et référencer les sources utiles.

Un forum d'échanges dans cet extranet pourra faciliter les relations et le « benchmarking » (analyse comparative et étalonnage) entre gestionnaires pour partager des retours d'expériences, des façons de gérer des situations, des projets de coopération, des analyses techniques, etc...

Outre les fonds documentaires juridiques, tout type d'information utile pourra être mutualisé comme des rapports spécialisés, des invitations et des comptes rendus de séminaires sur la thématique, un annuaire de professionnels du funéraire habilités, des revues de presse sur l'actualité du domaine, de nouveaux matériels ou services, un agenda d'événements (salons professionnels, colloques,...), etc...

Tout particulièrement, ces échanges entre communes pourront permettre de faciliter les achats groupés (ex. si plusieurs collectivités désirent investir dans un même matériel) pour réduire les coûts au volume, informer des retours de qualité pour optimiser les investissements futurs, harmoniser si besoin des choix de matériels ou des normes utiles, etc...

4. Une mise en valeur du patrimoine

Le patrimoine funéraire français est une parcelle d'histoire et de culture importante qu'il convient de sauvegarder, de répertorier et de mettre en valeur pour le pérenniser.

Chaque sépulture inventoriée et mise à disposition sur le site internet du projet « Mémoires de Guadeloupe » pourra faire l'objet d'une inscription (virtuelle) spécifique au patrimoine funéraire communal et régional. Des explications, des photographies, des documentations, des visites virtuelles audio ou vidéo, etc... pourront être attachées à la fiche du monument.

De plus, une liste et un classement thématique de ces monuments mis en valeur par chaque cimetière seront accessibles dès la page d'accueil des cimetières pour les mettre en avant.

Des parcours thématiques de visites seront créés à partir de ces éléments du patrimoine funéraire.

Les défunts à honorer par les communes (hommes célèbres, artistes, bienfaiteurs, etc...) pourront faire l'objet de présentations spéciales sur leur fiche internet (biographie complète, décorations civiles et militaires, photos, liens vers d'autres sites parlant d'eux, etc...).

Des classements thématiques permettront aussi des visites patrimoniales au choix des visiteurs (ex. les morts pour la France, les décorés de la Légion d'Honneur, les artistes de l'île, les ecclésiastiques, les hommes politiques,...) et l'on pourra mettre en valeur chaque inhumé célèbre sur le site internet du projet « Mémoires de Guadeloupe » aux dates anniversaires.

La mise en ligne de biographies d'inhumés par leur propre famille pourra être proposée.

Une émulation 3D sera proposée pour avoir une visualisation virtuelle des sites funéraires et mieux appréhender leur réalité de terrain (topographie, tailles de sépultures,...) à partir d'inventaires technologiques spécifiques. La représentation en 3D est particulièrement opportune sur des sites funéraires tels que nous les connaissons sur notre île.

La mise en valeur de ce patrimoine, spécialement en Guadeloupe, est également un enjeu pour sa sauvegarde et améliorer ses conditions d'entretien et de pérennité grâce à la prise de conscience de chacun.



Un système de communication patrimonial et touristique à élargir



Dès lors, il pourra être proposé des visites virtuelles des cimetières pour mettre en valeur le patrimoine funéraire de chaque site. Soit en vidéo explicative, visite audio commentée avec un parcours à réaliser sur place ou texte à télécharger ou/et à imprimer.

Une fois le patrimoine funéraire inventorié et communiqué, les mêmes systèmes pourront être utilisés sans surcoût technologique pour une information plus large du patrimoine régional.

Ces documents pourront être réalisés par la Collectivité, une association agréée, un professionnel de l'audiovisuel, un journaliste,... pour présenter et décrypter le patrimoine local. Ils pourraient à terme être :

- téléchargés sur le site internet dédié aux « Mémoires de Guadeloupe » ou/et tout autre
- visionnés, lus, écoutés,... sur n'importe quel matériel du visiteur (PC, Smartphone, MP3,...)
- téléchargés via USB, Bluetooth ou Wifi depuis les bornes si celles-ci sont équipées
- joués en direct sur site via le réseau téléphonique (3G, visite audio-guidée par serveur vocal)



Cette multiplicité des formats et des média a comme énormes avantages :

- de permettre une information patrimoniale (voire touristique) à tout moment,
- d'être **accessible aux étrangers** (documents à traduire) sans besoin de guides interprètes,
- d'être **accessible aux handicapés** (type de format et média de visite choisis selon le handicap).
- **d'être multiplateformes** (le visiteur utilisant son propre outil multimédia sans location d'audio-guide ni problème d'usage ou d'adaptation à un autre matériel)



Le site **memoires-de-guadeloupe.com** a pour fonction principale de faciliter l'échange d'informations sur les cimetières entre collectivités gestionnaires et familles.

Fruit du travail des professionnels de l'expertise de cimetières, soutenu financièrement par la Région Guadeloupe et le FEDER et sous contrôle de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés), memoires-de-guadeloupe.com s'affirme véritablement comme un lieu d'informations sur ce domaine si particulier et sensible.

Cet outil de communication présente 2 espaces distincts :

- Le site public www.memoires-de-guadeloupe.com accessible via une connexion web pour les internautes,
- un espace privatif « adhérent » permettant l'administration des données visibles depuis le site public avec accès sécurisé par identifiant et mot de passe.

PRÉSENTATION DE L'ESPACE « ADHÉRENTS » : LES AVANTAGES POUR UNE COLLECTIVITÉ

- Mise en ligne de la base de données du ou des cimetières de la commune ainsi que les informations relatives utiles (horaires d'ouverture, règlement du cimetière, tarifs, contact du gestionnaire, liste des sépultures concernées par une procédure de reprise, ...)
- Recréer un lien avec les familles et leur donner la possibilité de laisser leurs coordonnées à jour au gestionnaire (ayant-droit sur une sépulture) et compléter les données ou informer d'une erreur sur une sépulture familiale facilitant la gestion du site ou la recherche d'ayants doit grâce à une boîte de réception privative :
- Intégration de la base de données inhumés et plan de cimetière de la collectivité sur le site avec possibilité d'effectuer des recherches et d'ajouter des défunts via les outils d'administration (compléter/modifier) :

Un exemple Guadeloupéen



pour la
Caraïbe !

Un outil d'attractivité supplémentaire pour la Guadeloupe

Ceux qui auront découvert le patrimoine guadeloupéen de manière virtuelle (3D, internet, audio-guides,...) auront potentiellement envie de venir sur place se confronter à la réalité et approfondir leurs connaissances du sujet.

Ces innovations mettront en lumière la région tel un exemple pour son dynamisme technologique de communication, de gestion publique et d'accueil.

Un potentiel de compétitivité du projet sur le marché caribéen

Le site internet d'information à destination du public sera traduit en plusieurs langues pour permettre aux étrangers de rechercher également un défunt ou s'informer sur le patrimoine funéraire de la Guadeloupe.

A terme, selon les spécificités juridiques des pays concernés sur ce thème, des services équivalents pourront tout à fait être créés, le principe général et le modèle économique étant duplicable. La sphère des services funéraires et e-services pourra même être plus larges dans certains pays où les sites funéraires peuvent être privés.

Le système de franchise n'est pas à exclure avec le support de référents locaux (compétences d'ingénierie et juridiques) afin d'optimiser l'ensemble des développements informatiques et la technologie mise en œuvre tout en créant des interactions de bases de données internationales.

Un impact sur l'emploi

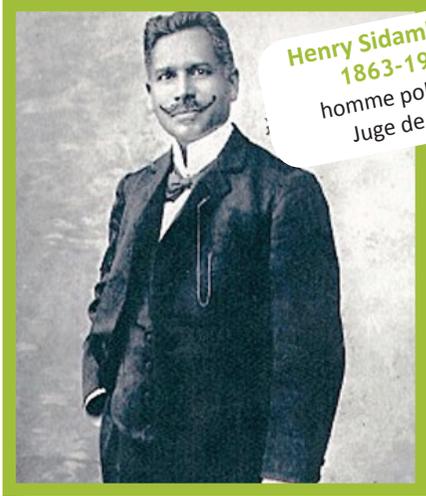
Pour mettre en œuvre, former, assister et encadrer les communes de Guadeloupe avec ce nouvel outil collaboratif innovant, GROUPE ELABOR CARAIBES a prévu de créer un département spécial constitué de personnes à temps plein. A partir de la mise en exploitation de la plateforme « Mémoires de Guadeloupe »

La partie Gestion est connectée à la partie communication publique pour une mise à jour automatique et de manière directe en cas d'utilisation internet SAAS ou en différée selon périodicité de synchronisation pour les utilisateurs en intranet local. Le module de Gestion intègre tous les filtres de communication d'une sépulture ou d'un défunt sur la partie publique (possibilité de retirer une sépulture ou un défunt du site ou des bornes multimédia).

- États et statistiques sur le ou les cimetières de la collectivité.
- Mise en valeur du ou des cimetières et patrimoine funéraire de la commune grâce au volet galerie :
- Actualités et veille juridique, lexique funéraire et accès au forum des adhérents.

LES AVANTAGES POUR LES ADMINISTRÉS

- Aide à la recherche d'un défunt ou d'un cimetière et localisation d'une sépulture.
- Consultation des informations générales et administratives que la commune souhaite communiquer (règlement du cimetière, liste des sépultures en état d'abandon, adresse et localisation du cimetière communal, ...).
- Possibilité de se signaler comme potentiel ayant-droit, d'informer d'éventuelles erreurs (orthographe, dates, ...) ou encore de faire fleurir la tombe à distance.
- Accès aux informations relatives au domaine du funéraire.
- Créer un espace multimédia dédié à leur(s) défunt(s) en l'alimentant de biographies, de photos, de musique ou encore de vidéos.



Henry Sidambarom
1863-1952
homme politique,
Juge de paix



Manuela Pioche
(1932-1970)
Chanteuse, Génie de L'interprétation



Gerty Archimède
(1909-1980)
1ère avocate des Antilles
1ère députée de la Guadeloupe



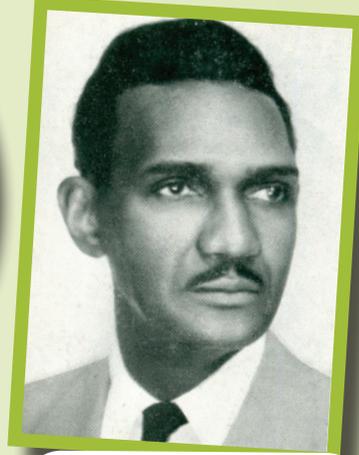
Paul Niger (Albert Béville)
(1915-1962)
écrivain, administrateur
et militant français



Gilles Floro,
(1964-1999)
chanteur, auteur et compositeur



www.memoires-de-guadeloupe.com



Paul, Calixte VALENTINO
(1902 - 1988)
homme politique élu maire
de Pointe-à-Pitre en 1935,

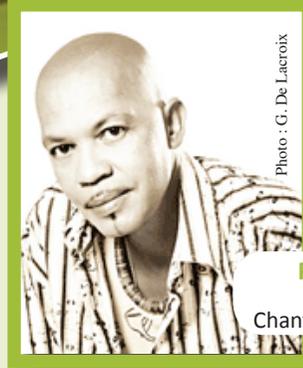


Rosan Girard (1913- 2001)
Médecin et homme politique français,
élu maire à Le Moule en 1945,
député en 1946.



Michèle Lacrosil
(1911-2012)
Romancière

photo © Denise Colomb



Patrick SAINT-ELOI
(1958-2010)
Chanteur, auteur compositeur

Photo : G. De Lacroix

PROGRAMME DE LA PRESENTATION

Mercredi 22 octobre 2014, à l'Espace Régional du Raizet de 9h00 à 12h00

INTERVENTIONS : PREMIERE PARTIE MATINEE			INTERVENTIONS : DEUXIEME PARTIE MATINEE		
Horaire		Durée	Horaire		Durée
9h00	Accueil, présentation du programme Nathalie LOUIS-ELOI, Clover Ace Communication	5'	Témoignages de Collectivités locales		
9h07	Intervention de Monsieur le Président du Conseil Régional de la Guadeloupe, Victorin LUREL <i>ou son Représentant</i>	5'	10h50	Madame Hélène VAINQUEUR, <i>Maire de la Commune de Trois Rivières</i> - Comment rendre accessibles l'information funéraire aux administrés grâce à Mémoires de Guadeloupe ? - Les enjeux de la gestion funéraire - La dimension anthropologique en Guadeloupe	10'
9h14	Intervention de Monsieur le Président du Conseil Général de la Guadeloupe, Jacques GILLOT <i>ou son Représentant</i>	5'	11h00	Monsieur Jean-Claude LOMBION, <i>Maire de la commune de Morne-à-l'Eau</i> - Le patrimoine et ses intérêts pour les administrés au travers de «Mémoires de Guadeloupe» ?	10'
Présentation de la plateforme : « MEMOIRES DE GUADELOUPE »			11h10	Monsieur Christian JEAN CHARLES, <i>Maire de la commune de Pointe-Noire</i> - Les enjeux stratégiques en termes d'aménagement, la valeur ajoutée d'une gestion maîtrisée.	10'
9h20	Monsieur Jean-Marc D'ALEXIS, <i>Gérant du GROUPE ELABOR CARAIBES</i>	20'	Directrices des services population de collectivités territoriales		
Introduction des opérations du GROUPE ELABOR CARAÏBES - Traçabilité, Juridique, Expertise, Projection			11h20	Monsieur Rosan Gautier <i>Conservateur du cimetière de Pointe-Noire</i> - Témoigne de son retour d'expérience sur l'utilisation de la plateforme web «Mémoires de Guadeloupe»	10'
Présentation de la plateforme :			11h30	Madame Peggy REINETTE <i>Commune du Gosier</i> - Le retour d'expérience depuis l'exploitation de la plateforme « Mémoires de Guadeloupe » - Les changements au sein de la collectivité	15'
<ol style="list-style-type: none"> 1. L'outil de gestion des cimetières 2. L'application sur la borne multimédia 3. La plateforme web collaborative Public - Collectivité - Professionnel 4. L'application mobile 5. Visite virtuelle 3D 			11h45	Madame Sylviane SOPTA, <i>Commune de Morne-à-l'Eau</i> - Traçabilité au sein de la plate forme « Mémoires de Guadeloupe » - Qu'est-ce que Mémoires de Guadeloupe a apporté à la commune ?	15'
10h20	Questions réponses	20'	12h00	Questions / Réponses, et le mot de la fin	20'
10h40	Pause	10'	12h20	Echanges libres autour d'un cocktail déjeunatoire	



GROUPE ELABOR CARAIBES

5 Rue du Cours Nolivos - 97100 Basse-Terre
Tél. : 0590 81 68 49 – Fax. : 0590 81 86 25
contact@memoires-de-guadeloupe.com

Remerciements

Au Conseil Régional de Guadeloupe, Guadeloupe numérique, pour le soutien qu'ils ont apporté à ce projet,

Aux collectivités territoriales qui ont accepté de témoigner des bienfaits qu'ils retirent de la plateforme « Mémoires de Guadeloupe » aux sein de leurs services.

- Monsieur Jean-Claude Lombion, Maire de la commune de Morne-à-l'Eau
- Madame Hélène Vainqueur, Maire de la Commune de Trois Rivières
- Monsieur Christian Jean-Charles, Maire de la commune de Pointe-Noire,
- Monsieur Jean-Pierre Dupont, Maire de la commune du Gosier.

Contact presse :

Nathalie LOUIS ELOI

Consultante

CLOVER ACE COMMUNICATION

GSM 0690 499 867 - n.louis@cloverace.fr



GROUPE ELABOR
CARAIBES



l'Europe
s'engage
en Guadeloupe
avec le FEDER